



Assurance vie de dece de maman

Par **nadial**, le **10/09/2008** à **20:56**

bonjour

comment faire pour l'assurance vie de maman qui est DCD.les papier en etais pris par un des enfants et qui ne veux rien nous dire .pour le contrat en sais renseigner il nous demande le numero de contrat mais comme nous l'avons pas .maman avait pris 2 assurance vie nous avons deja reçu une assurance vie mais nous avons pas reçu l'autre pouvez vous me donner les demaches a suivre je vous remerçi

Par **Visiteur**, le **12/09/2008** à **00:18**

L'enfant qui a pris les papier est-il également bénéficiaire ?

Par **jeetendra**, le **12/09/2008** à **10:18**

bonjour, prenez contact avec l'AGIRA recherche des bénéficiaires en cas de décès, 1 rue Jules Lefevre 75431 Paris cédex 09, vous aurez logiquement les informations nécessaires par rapport au contrat d'assurance décès de votre mère, cordialement

Par **Visiteur**, le **12/09/2008** à **13:53**

Si vous connaissez les bénéficiaires et qu'ils ont été nommément désignés, vous pouvez écrire à la compagnie en joignant:

- Un acte de décès, la photocopie de la carte d'identité et justificatif de domicile de chacun des ayants-droit, vous indiquerez que vous n'avez pas en votre possession l'original du contrat.

Je ne connais ni date de souscription, ni nombre de bénéficiaire, je ne peux donc aller plus loin, mais cela déclenchera une procédure au niveau de la compagnie, qui vous répondra.